Que faire en cas de perte ou vol d'un appareil ?

Pas de panique !

L'accès physique à votre appareil mobile n'est pas suffisant à un potentiel acteur malveillant pour déverrouiller vos serrures. En effet il faudrait déjà qu'il puisse passer le verrouillage de votre appareil (empreinte, code pin, schéma, ...) ainsi que l'authentification biométrique de l'application si celle-ci a été configurée dans les paramètres de l'application.

Contactez le gestionnaire de votre contrôle d'accès, il pourra supprimer votre badge virtuel perdu et vous en créer un nouveau.

Révision #7
Créé 2024-04-15 14:16:07 UTC par Olivier
Mis à jour 2026-01-05 14:07:26 UTC par Olivier